



21, Allée du Chemin de Fer
03450 EBREUIL
msap-ebreuil@ccpsl.fr
Tél. 04 70 58 43 65



St-Pourçain Sioule Limagne
Communauté de Communes

Site : comcom-ccpsl.fr



Mai - Juin
Numéro 6

Les News de votre MSAP

Actualités

Les Délégués des Défenseurs des droits

La MSAP a rencontré Monsieur DESBORDES, délégué départemental du Défenseur des droits.

Suite à cette rencontre, la MSAP peut à présent vous présenter les missions des délégués des Défenseurs des droits ainsi que vous orienter sur leurs permanences.

Ces délégués sont basés sur Vichy, Cusset, Moulins et Montluçon.

Ils peuvent être saisis dans des situations précises de litiges et/ou de conflits.

Dans ce numéro

Actualités

Délégués des défenseurs des droits dans l'Allier

I. Défenseur des droits

- Les missions
- Les permanences

II. Actions collectives

- Cours informatiques
- Exposition sur le développement durable

III. Les permanences

- Calendrier

IV. Les démarches administratives

- Salle informatique
- Informations impôts CPAM par Visio conférence

V. Mise à disposition de locaux

VI. Horaires et dates de fermeture

Nous sommes à la MSAP pour vous !

I. Les défenseurs des droits

Institué par l'article 71-1 de la Constitution et la loi du 29 Mars 2011, le défenseur des droits; autorité indépendante, est chargé de 5 missions :

- **Régler les litiges et favoriser les relations entre les personnes et les services publics:** le défenseur des droits peut être saisi au terme d'une première démarche infructueuse auprès d'un service public mis en cause, en constituant un dossier complet. Les services publics peuvent être: des collectivités territoriales, des organismes sociaux, des entreprises publiques). Il va effectuer un travail de médiation et trouver un terrain d'entente entre la structure et l'utilisateur.

- **Participer à la défense des droits de l'enfant :** il peut être saisi lorsque l'enfant réclame la protection de ses droits, ou par le biais de ses représentants légaux ou des services médicaux et sociaux.

- **Lutter contre les discriminations et favoriser la promotion de l'égalité:** dans la vie professionnelle et personnelle

- **Déontologie de la sécurité:** il règle les conflits que peuvent rencontrer les personnes avec les forces responsables de la sécurité.

- **Lanceur d'alerte:** il protège et oriente toute personne qui révèle ou signale un crime ou un délit.

- **Les permanences dans l'Allier**

Contacts	Permanences et horaires
Moulins - Mr DESBORDES Préfecture de l'Allier 2 rue Michel de l'Hospital - 03016 Moulins Tél: 04.70.48.30.24 Email: christian.desbordes@defenseursdesdroits.fr	Tous les mercredis sauf les 1 ^{er} du mois
Montluçon - Mr MONZAT Maison de la justice et du droit Centre social avenue de Fontbouillant - 03100 Montluçon Tél:04.70.64.75.95	Tous les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardis du mois
Vichy - Mr DUMAY Sous préfecture de l'arrondissement de Vichy 17 rue Alquié - 03200 Vichy 04.70.30.13.50 Email: jean-luc.dumay@defenseursdesdroits.fr	Lundi toute la journée Lundi après midi sur rendez vous
Cusset - Mr CAPDEBOSCQ-BERNADET Maison de l'information et du droit Bât L3 Rue Pierre Boudet - 03300 CUSSET Tél: 04.70.97.25.90 Email: jean-françois.capdeboscq-bernadet@defenseursdesdroits.fr	1 ^{er} mardi matin du mois

II. Les actions collectives

● Les cours informatiques



Vous voulez vous familiariser avec l'ordinateur ?

Vous vous battez avec votre ordinateur

pour vos démarches en ligne ?

Vous avez des besoins informatiques précis ?

Les ateliers sont au tarif de 6 euros la séance et ont lieu les vendredis matin.

Vous avez la possibilité de vous inscrire aux thématiques de votre choix (traitement de texte, création de diaporamas, gestion des photos...), sur la base d'un planning préétabli.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions et besoins afin de choisir au mieux les thématiques !

Calendrier 2019

- Vendredi 19 avril
- Vendredi 3 mai
- Vendredi 10 mai
- Vendredi 17 mai
- Vendredi 24 mai

2 séances
de 09h00 à 10h30
et de 10h30 à 12h

Animés par
Adelheid BURY

● Exposition sur le développement durable

A l'occasion de la semaine sur le développement durable (à partir du 29 Mai) la MSAP proposera une exposition sur le compostage et sur le tri des déchets. Cette exposition s'effectue en partenariat avec le SICTOM SUD Allier.

Elle sera ouverte au public à partir du 13 mai jusqu'au 31 mai 2019.

Des ateliers seront animés sur cette période.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : comcom-ccpsl.fr

III. Les permanences à la Maison de Services Au Public :

- **Mission Locale sur rendez vous au 04 70 30 15 30 :**

Prochaines permanences les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 13H30 à 17H

Le 29 avril 2019 de 14h à 16h se tiendra un atelier CV et lettre de motivation, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la MSAP au 04 70 58 43 65.

- **Assistante sociale sans rendez vous :**

Le 1er et 3ème mardi de chaque mois de 9H30 à 11H30 .

- **Assistante sociale MSA :**

Sur RDV uniquement,

La Cellule Assistance Internet : 04.71.64.66.46

- **CPAM :**

Visio-Conférence sans RDV : Mardi et Jeudi de 10h à 12h / 14h à 16h30

Pour les démarches à motifs plus complexes comme : Indemnité journalière, soucis de paiement, CMUC ou ACS... : Le lundi, mercredi et vendredi sur RDV.

- **Accueil et information sur les partenaires non présents :**

* Point Info Famille de l'Allier

* CIO

* Justice et Citoyenneté 03

* ADEF /ADEF +

* ADIL 03

* CAUE

* Auvergne Rhône Alpes Entreprise antenne de l'Allier (ex : CEEA)

* DDT

IV. Les démarches administratives accompagnées à la MSAP

La MSAP à Ebreuil est équipée d'une salle informatique à disposition du public pour toutes démarches :

* Actualisation Pôle Emploi

* Consultation de son compte CAF

* Accéder aux administrations diverses

* Faire un CV

Pour toutes les démarches **CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE**, la MSAP reste au service de vos usagers **gratuitement** !

Il est recommandé d'appeler afin de prendre un rendez-vous, car les démarches peuvent parfois prendre du temps.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter :

Tel. 04 70 58 43 65 ou msap-ebreuil@ccspsl.fr

Le T'Lib :

La Communauté de communes vous propose à tous, un service de transport à la demande (TAD). Ce service permet de vous déplacer dans certaines communes du territoire et de vous rendre à la MSAP.

Pour plus d'informations, contacter la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne au 04 70 47 67 20 ou par mail tlib@ccspsl.fr

● Impôts

Cette année de nombreux changements sont programmés comme le prélèvement à la source et l'obligation pour tous de déclarer ses revenus en ligne.

L'Etat incite ses citoyens à utiliser les services en ligne et met des lieux numériques comme la MSAP à disposition de ceux qui n'ont pas de moyen informatique ou de connexion suffisante.

A la MSAP d'Ebreuil nous veillerons à rester informées afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches et répondre aux diverses questions.

Vous avez déjà fait une déclaration en ligne ?

France Connect vous permet d'utiliser vos identifiants pour la création de compte dans les divers services en ligne.

Votre identité est vérifiée et sécurisée, il est inutile de recréer un identifiant et un mot de passe.

Des permanences au plus près de chez vous ! La MSAP va tenir des permanences dans différentes communes du territoire, afin de vous accompagner sur le site [impots.gouv](https://impots.gouv.fr). N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie pour connaître des lieux et horaires.

● La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, par visio-conférence

Nous devrions tous avoir une complémentaire santé.

En effet, lorsque nous avons des dépenses de santé, l'Assurance Maladie n'en rembourse pas la totalité. C'est la complémentaire santé qui remboursera la part restante, partiellement ou totalement.



Si vous rencontrez des difficultés dans l'accès aux soins et que vos ressources ne vous permettent pas de souscrire à une mutuelle, vous pouvez peut-être bénéficier :

- de la CMU complémentaire (couverture maladie complémentaire gratuite destinée à faciliter l'accès aux soins des personnes disposant de faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière)
- ou de l'aide pour une complémentaire santé (lettre chèque qui permet de bénéficier d'une réduction voire d'une suppression du coût de votre complémentaire santé)

Votre MSAP vous accompagne et vous met en contact avec la Caisse primaire d'assurance maladie :

Soit, sur rendez-vous le lundi, mercredi et vendredi

Soit, le mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h30, sans rendez-vous, afin d'étudier votre demande.



Lors de ce rendez-vous en Visio-conférence, votre dossier sera instruit immédiatement et vous quitterez la MSAP avec la décision.

N'hésitez pas à vous adresser à votre MSAP !

V. Mise à disposition des locaux de la MSAP

Des salles de réunion et de formation peuvent être mis à disposition à la journée, 1/2 journée.

Des bureaux sont également disponibles selon des forfaits de 2 heures, 1/2 journée ou journée, semaine ou mois.

Pour connaître les modalités n'hésitez pas à nous contacter :
tél. 04 70 58 43 65 ou msap-ebreuil@ccspsl.fr

VI. Horaires et dates de fermeture de la MSAP

Désormais la MSAP est ouverte le Mercredi après-midi !

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 - 12h00	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public
13h30 - 17h00	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public	Fermé au public



La MSAP sera fermée le vendredi 31 mai